



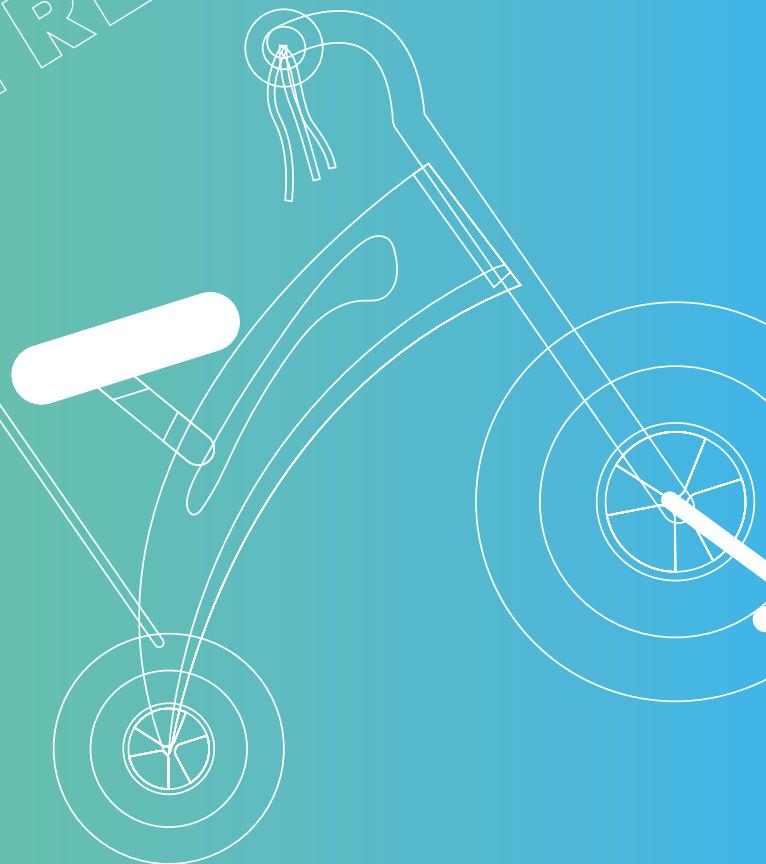
## Guide du réseau «points-nœuds» cyclable de la Province de Namur



<b>1. Découvrir le réseau.....</b>	<b>4</b>
1.1 Qu'est-ce qu'un réseau "points-noeuds" cyclable ?.....	5
1.2 Et en province de Namur alors ?.....	6
<b>2. Utiliser le réseau.....</b>	<b>10</b>
2.1 Je planifie ma balade.....	11
2.2 Je me repère sur le réseau.....	15
<b>3. Signaler un problème sur le réseau .....</b>	<b>18</b>
3.1 Quels types de problèmes rencontre-t-on ?.....	19
3.2. Comment signaler un problème ?.....	22
<b>4. Être bénévole du réseau .....</b>	<b>26</b>
4.1 Je propose ma candidature.....	27
4.2 Je découvre la plateforme EasyGIS.....	30
4.3 Je prépare mon tour d'inspection.....	34
4.4 Je modifie le statut de l'inspection : "En cours".....	36
4.5 Je commence l'inspection.....	36
4.6 Je signale les problèmes.....	38
4.7 Je modifie le statut de l'inspection : "Terminée".....	45
4.8 Assurance «responsabilité civile».....	45
<b>5. Être partenaire du réseau .....</b>	<b>46</b>
5.1 Qui sont les partenaires de la Province de Namur ?.....	47
5.2 Je veille sur le réseau et signale les problèmes.....	50
5.3 Je collabore grâce à la plateforme EasyGIS.....	50
<b>6. Contacter l'équipe gestionnaire du réseau.....</b>	<b>56</b>



# 1. DÉCOUVRIR LE RÉSEAU



## 1.1 Qu'est-ce qu'un réseau "points-noeuds" cyclable ?

Un réseau "points-noeuds" est un système ingénieux de signalisation conçu pour permettre aux cyclistes de s'orienter facilement. Il est constitué d'un **maillage de voiries** qui se croisent à des **carrefours numérotés**, ce sont les points-noeuds.

Ce type de réseau a, dans la très grande majorité des cas, une vocation touristique. Les voiries intégrées au réseau sont pour la plupart **tranquilles**, avec un revêtement correct, et relient des **points d'intérêts touristiques ou patrimoniaux**. Les mailles du réseau ne sont donc pas nécessairement les plus directes entre chaque points-noeuds.

La force du système est que chaque utilisateur peut **définir son parcours**. Contrairement aux balisages traditionnels qui proposent des itinéraires prédéfinis. Le cycliste choisit donc lui-même une succession de points-noeuds, en fonction de la longueur qu'il souhaite parcourir, en boucle ou en ligne.

Les points-noeuds offrent donc un **nombre quasi incalculable d'itinéraires possibles**.

Enfin, les points-noeuds cyclables contribuent aussi à favoriser la **mobilité active et durable** de manière générale auprès du grand public.

## 1.2 Et en province de Namur alors ?

### Historique

Le réseau des points-noeuds de la Province de Namur a fait l'objet d'une ébauche en 2015-2016. Un bureau d'études a ensuite pris le relais pour étudier un maillage sur l'ensemble du territoire provincial, en concertation avec les acteurs locaux. Le réseau ainsi dessiné sur carte représentait alors 1.800 km et couvrait l'ensemble des **38 communes**.

La Province de Namur a ensuite repris la main en 2019 pour finaliser la conception du réseau (dernières concertations avec les partenaires locaux) et concrétiser celui-ci. Après avoir étudié l'implantation du balisage (étude de piquetage), l'équipe projet du Service Technique provincial s'est chargée de commander et vérifier la pose des balises.

Aujourd'hui, le réseau est en constante évolution. Chaque année, de **nouvelles liaisons** voient le jour et certains tracés sont mis à jour en fonction des aménagements cyclables réalisés par les gestionnaires de voiries (communes ou région).

#### Oyez Oyez !

Sachez que nous sommes constamment à la recherche de nouveaux bénévoles prêts à mettre le pied à la pédale pour nous aider à veiller sur le réseau !

### En chiffres

Le réseau cyclable des points-noeuds en Province de Namur s'étend sur près de **2.100 km** et comporte plus de **400 points-noeuds**. Cela représente actuellement plus de **10.800 balises** réparties sur le territoire provincial. Notre réseau est interconnecté avec les réseaux des provinces voisines du Brabant Wallon, du Hainaut, de Liège et du Luxembourg. Il le sera également avec le département Français des Ardennes qui est en train de développer les points-noeuds sur son territoire avec l'appui de notre équipe namuroise notamment.

### Gestion du réseau

Notre équipe technique provinciale est actuellement composée de 5 agents provinciaux (3,5 équivalent temps-plein) et est chargée d'**assurer la gestion et la maintenance** de ce réseau. Nous veillons à l'état du balisage, aussi à l'état des voiries empruntées même si celles-ci sont de la responsabilité du gestionnaire de voiries (communes ou région).

Nous faisons produire les nouvelles balises et les posons nous-mêmes sauf pour de nouvelles longues liaisons pour lesquelles nos ressources internes sont limitantes.

Pour nous assister dans cette veille du réseau, nous pouvons heureusement compter sur nos **partenaires** locaux (les communes, les maisons du tourisme), sur les **usagers** qui nous remontent des signalements depuis le terrain et sur une équipe de **bénévoles motivés**.



## Promotion touristique

Il n'entre pas dans les missions de la Province de Namur d'assurer la promotion touristique, compétence déléguée aux Maisons du Tourisme.

La Province concentre donc son action sur la gestion du balisage et la mise à jour des tracés, tout en investissant dans une communication de base pour valoriser le réseau namurois des points-noeuds et encourager la mobilité active et durable avec des outils et actions de sensibilisation tels que le **planificateur d'itinéraires** sur notre site internet ou encore la réalisation de **cartes du réseau** ou la participation à quelques événements grand-public autour du vélo et de la mobilité douce.

La promotion touristique en tant que telle est de la compétence des **maisons du tourisme** établies sur le territoire. Celles-ci proposent généralement des itinéraires thématiques et mettent en lumière les points d'intérêts à découvrir au droit des itinéraires. Il en existe 6 sur le territoire de la Province de Namur.



**TERRA CURIOSA**  
Rue Sigebert 3  
5030 Gembloix  
+32(0)81 62 69 66  
[info@terracuriosa.be](mailto:info@terracuriosa.be)  
[www.terracuriosa.be](http://www.terracuriosa.be)



**EXPLORE MEUSE**  
Avenue Colonel Cadoux 8  
5500 Dinant  
+32(0)82 22 28 70  
[info@exploremeuse.be](mailto:info@exploremeuse.be)  
[www.exploremeuse.be/](http://www.exploremeuse.be/)



## PAYS DE BOUILLON

Quai des Saulx 12  
6830 Bouillon  
+32(0)61 46 52 11  
[info@paysdebouillon.be](mailto:info@paysdebouillon.be)  
[https://www.paysdebouillon.be/](http://https://www.paysdebouillon.be/)



## PAYS DES LACS

Route de la Plate Taille 99  
6440 Boussu-lez-Walcourt  
+32(0)71 14 34 83  
[info@lepaydeslacs.be](mailto:info@lepaydeslacs.be)  
[https://www.lepaydeslacs.be/fr](http://https://www.lepaydeslacs.be/fr)



## FAMENNE ARDENNE

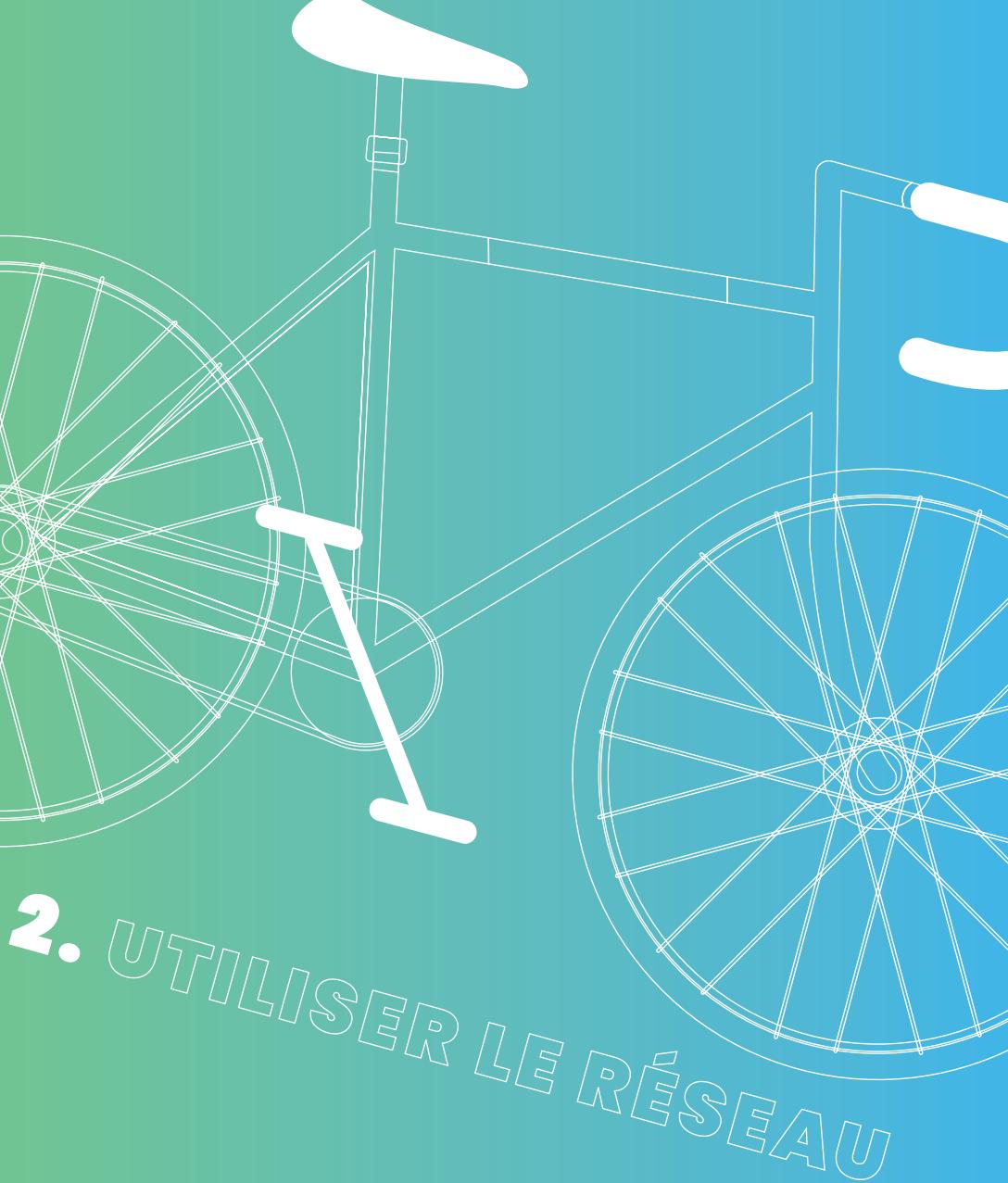
Place de l'Etang 15  
6900 Marche-en-Famenne  
+32(0)84 34 53 27  
[info@famenneardenne.be](mailto:info@famenneardenne.be)  
[https://www.famenneardenne.be](http://https://www.famenneardenne.be)



## CONDROZ FAMENNE

Place Monseu 23  
5590 Ciney  
+32(0)86 40 19 22  
[info@destinationcondroz.be](mailto:info@destinationcondroz.be)  
[https://www.destinationcondroz.be](http://https://www.destinationcondroz.be)





## 2. UTILISER LE RÉSEAU

### 2.1 Je planifie ma balade

La manière la plus simple pour parcourir les points-noeuds est d'utiliser un planificateur d'itinéraires. Il existe plusieurs sites internet proposant un planificateur. Nous avons choisi de proposer celui de NodeMapp qui nous semble être le plus abouti sur le marché actuellement. De plus, son concepteur propose une application mobile (avec une version gratuite et une version premium).

#### Le planificateur



##### NOTRE PLANIFICATEUR

sur notre site web : [www.velo.province.namur.be](http://www.velo.province.namur.be)



## Création d'une balade «Point à point»

Pour commencer à dessiner un itinéraire, il faut cliquer sur un premier point-noeud qui sera le départ de votre balade. Une fois le premier point-noeud sélectionné, ce dernier apparaît en gras avec une punaise verte. C'est le symbole qui représente le départ de votre balade.

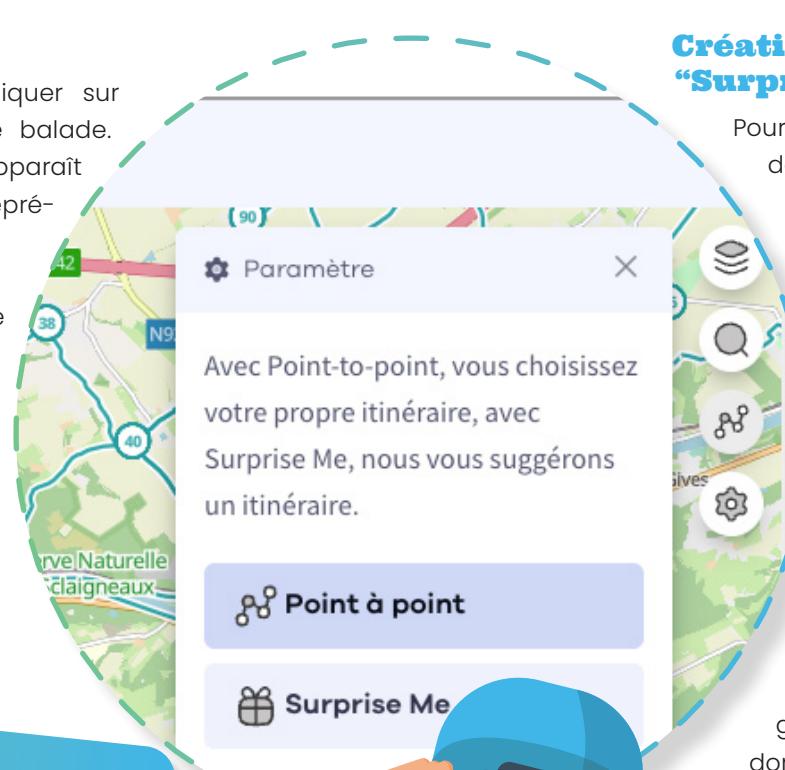
En cliquant sur un autre point, vous sélectionnez la suite de votre parcours. Ce dernier apparaît également en gras mais avec une punaise rouge qui symbolise le dernier point-noeud sélectionné. Il suffit alors de répéter cette opération jusqu'à dessiner votre itinéraire complet.

### Astuce

Il faut un certain niveau de zoom pour visualiser les numéros de points-noeuds. Si ces derniers ne sont pas visibles, il faut zoomer davantage.

### Astuce

Il est possible de cliquer sur un point-noeud qui n'est pas directement voisin du précédent. Le système proposera alors l'itinéraire le plus court entre ces points en identifiant automatiquement les points-noeuds intermédiaires.



## Création d'une balade «Surprise me»

Pour les utilisateurs indécis qui ont envie de se laisser surprendre, NodeMapp propose aussi une balade aléatoire au départ d'un point au choix. Dans les outils du planificateur (à droite de la carte), il faut aller dans le menu "type de balade" et opter pour "surprise me".

Il suffit de cliquer sur le carrefour de son choix qui déterminera le départ de votre balade. Une fenêtre contextuelle apparaît où il est possible de choisir le nombre de kilomètres à parcourir et la direction désirée. NodeMapp génère alors une boucle reprenant les données encodées.

### Astuce

Pour que l'expérience soit optimale, il est recommandé de créer **un compte**.

## Finaliser le parcours

Une fois la balade créée, il faut appuyer sur le bouton "Prêt", ce qui ouvre un menu contextuel reprenant les différentes options d'utilisation.

### AJOUTER AUX FAVORIS

Si on est connecté à NodeMapp, il est possible d'ajouter la balade à ses favoris pour la garder en mémoire.

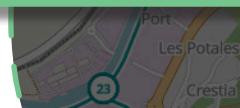
### IMPRIMER L'ITINÉRAIRE

Cette option va générer un PDF imprimable sur lequel se trouvera tous les détails (suite de numéro, carte, ...) de la balade



### PARTAGER L'ITINÉRAIRE

Cette option va générer un lien ou un code à partager dans l'application.



### CRÉER UN GPX

Cette option va générer un fichier GPX à télécharger pour les GPS par exemple.



### OUVRIR DANS L'APPLICATION

Cette option va générer un QR-code à scanner avec son smartphone via l'app "NodeMapp Bike".

Que faire de l'itinéraire ?

Ajouter aux favoris

Imprimer l'itinéraire

Partager l'itinéraire

Créer un GPX

Ouvrir dans l'application

## 2.2 Je me repère sur le réseau

Pour s'orienter sur le réseau, il faut suivre les balises vertes bien caractéristiques. Ces dernières ont un format standardisé pour l'ensemble de la région wallonne et renseignent les numéros de points-noeuds à suivre.

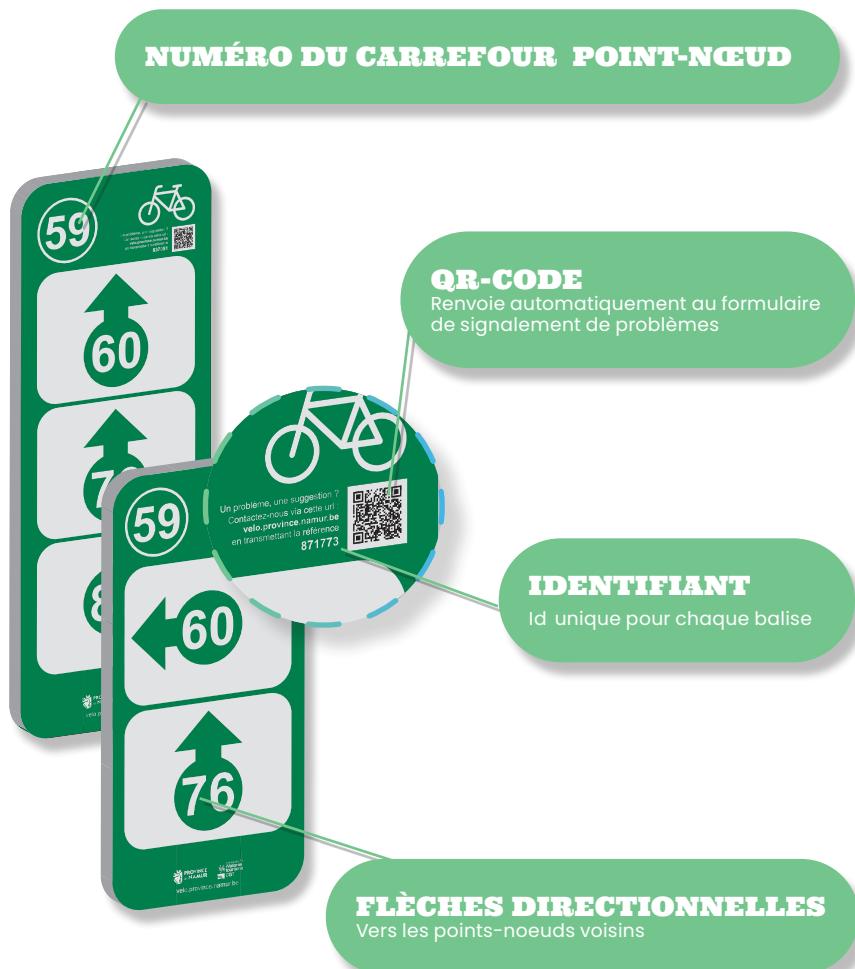
### Guidage GPS

Grâce aux nouvelles technologies, il existe désormais la possibilité d'être guidé, comme avec un GPS de voiture. La version premium de "NodeMapp Bike" le permet.



## Les balises “point-noeud”

Ces balises présentent, en haut à gauche, le numéro de carrefour point-noeud et, au centre, des flèches associées aux numéros des points-noeuds voisins. La grande majorité de ces balises contiennent 2 ou 3 flèches directionnelles.



## Les balises de rappel

Ce sont les balises les plus nombreuses. Elles indiquent les directions entre chaque carrefour point-noeud. Elles ne contiennent qu'une seule flèche directionnelle.



## Les balises spécifiques

Ces balises ne respectent pas un format standardisé hormis la couleur. Ce sont des balises spécialement dessinées pour aider l'utilisateur à s'orienter (traversées dangereuses, obligation de descendre du vélo, franchissement d'un obstacle particulier, etc.)



# 3. SIGNALER UN PROBLÈME SUR LE RÉSEAU



## 3.1 Quels types de problèmes rencontre-t-on ?

Les problèmes sur le réseau sont nombreux et variés (balises démontées, illisibles, abîmées ou disparues du fait d'un accident, de l'usure ou du vandalisme, balises cachées par la végétation, poteaux renversés, fléchage prêtant à confusion, état de la voirie insuffisant, ... ).

Voici quelques exemples caractéristiques de problèmes à nous signaler impérativement.



### ITINÉRAIRE INACCESSIBLE

Voirie en mauvais état (revêtement fortement dégradé, présence excessive de boues)



## Problèmes de fût/balises



## 3.2. Comment signaler un problème ?

Pour assurer la maintenance du réseau, notre équipe travaille quotidiennement à **résoudre les problèmes** qui apparaissent sur les plus de 2.000 km de voiries balisées. Tous ces problèmes peuvent nous être signalés très facilement.

### Les principales informations à nous communiquer

Il y a 3 paramètres essentiels à nous communiquer dans un signalement de problème : la **localisation**, la **description** (ou l'explication) du problème et la ou les **photo(s) du problème**.



A noter que le bénévole dispose d'un accès direct à notre plateforme de gestion cartographique pour nous signaler les problèmes.  
Voir «4. Être bénévole du réseau»

## Le formulaire de signalement de problèmes



### NOTRE FORMULAIRE

sur notre site web : [www.velo.province.namur.be](http://www.velo.province.namur.be)

?

QR

SUGGESTION

LOCALISATION

ID DU PANNEAU

INFORMATIONS

NOTIFICATION

DESCRIPTION

PHOTO(S)

IDENTIFIANT

ACCÈS

BALISE

PROBLÈME

SIGNALEMENT

MAINTENANCE

RÉPARATION

VALORISATION

ÉVALUATION

SUJET

PROJET

MÉTIER

BÉNÉVOLE

POINT-NOEUD

ROUTE

BALISE

PROBLEME

SIGNALEMENT

MAINTENANCE

RÉPARATION

VALORISATION

ÉVALUATION

SUJET

PROJET

MÉTIER

BÉNÉVOLE

POINT-NOEUD

ROUTE

BALISE

PROBLEME

SIGNALEMENT

MAINTENANCE

RÉPARATION

VALORISATION

ÉVALUATION

SUJET

PROJET

MÉTIER

BÉNÉVOLE

POINT-NOEUD

ROUTE

BALISE

PROBLEME

SIGNALEMENT

MAINTENANCE

RÉPARATION

VALORISATION

ÉVALUATION

SUJET

PROJET

MÉTIER

BÉNÉVOLE

POINT-NOEUD

ROUTE

BALISE

PROBLEME

SIGNALEMENT

MAINTENANCE

RÉPARATION

VALORISATION

ÉVALUATION

SUJET

PROJET

MÉTIER

BÉNÉVOLE

POINT-NOEUD

ROUTE

BALISE

PROBLEME

SIGNALEMENT

MAINTENANCE

RÉPARATION

VALORISATION

ÉVALUATION

SUJET

PROJET

MÉTIER

BÉNÉVOLE

POINT-NOEUD

ROUTE

BALISE

PROBLEME

SIGNALEMENT

MAINTENANCE

RÉPARATION

VALORISATION

ÉVALUATION

SUJET

PROJET

MÉTIER

BÉNÉVOLE

POINT-NOEUD

ROUTE

BALISE

PROBLEME

SIGNALEMENT

MAINTENANCE

RÉPARATION

VALORISATION

ÉVALUATION

SUJET

PROJET

MÉTIER

BÉNÉVOLE

POINT-NOEUD

ROUTE

BALISE

PROBLEME

SIGNALEMENT

MAINTENANCE

RÉPARATION

VALORISATION

ÉVALUATION

SUJET

PROJET

MÉTIER

BÉNÉVOLE

POINT-NOEUD

ROUTE

BALISE

<div style="background-color: #2e6b2e; color: white; padding:

**EXPLICATION**  
Soyez concis mais précis pour nous faciliter l'intervention qui suivra.

Sélectionnez ou faites glisser u

Sélectionnez ou faites glisser u

Sélectionnez ou faites glisser u

Je consens à ce que la Province de Namur stocke les informations que je lui ai soumises afin de répondre à ma demande.

RGPD

✓ Envoyer

**RGPD**

Nous respectons le règlement sur la protection des données personnelles, vos données ne seront en aucun cas communiquées à des tiers. Elles nous sont utiles pour pouvoir communiquer avec vous concernant le problème que vous nous signalez.

**ANNEXE**

Nous vous invitons à joindre une ou plusieurs photos. Cela nous aidera beaucoup dans l'intervention. L'idéal est de nous transférer une photo du problème dans son environnement et une photo plus détaillée.

**Que se passe-t-il ensuite ?**

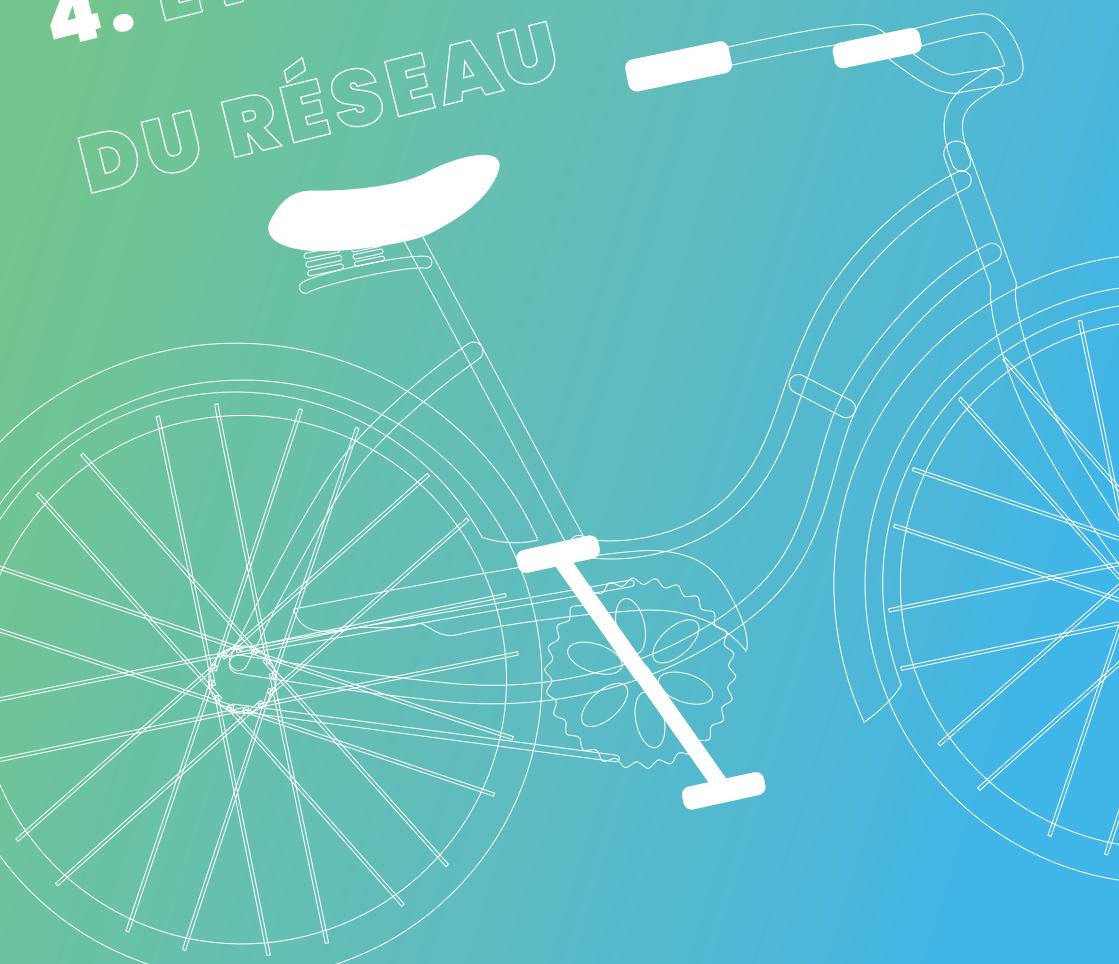
Une fois le signalement envoyé, vous recevrez un mail de confirmation. Il provient de l'adresse mail "noreply@easygis.eu" et sera peut-être dans vos indésirables. Ce mail contient un lien vers la **page de gestion du signalement**. Celle-ci contient une boîte de dialogue nous permettant de vous solliciter pour obtenir des informations complémentaires mais aussi pour vous informer de l'évolution du traitement du problème. A chaque message envoyé, un mail vous sera transmis automatiquement.

**Remarque**

Sur le terrain, vous pouvez **scanner le QR-code** présent sur nos balises. Cela vous renvoie directement vers le formulaire avec le **champ "ID"** prérempli. **Attention**, cela ne vous épargne cependant pas de **compléter** le reste du formulaire ni de **localiser** ce dernier.



## 4. ÊTRE BÉNÉVOLE DU RÉSEAU



Pour **gérer ce réseau** déployé sur plus de 2.000 km et comportant près de 11.000 balises, le **bénévole** est un **allié précieux** ! Qu'il soit cycliste aguerri ou simple promeneur, son appui est primordial pour maintenir le réseau des points-noeuds en bon état.

Sa mission consiste à **assurer la veille** d'une ou plusieurs boucles et nous signaler les problèmes rencontrés sur celle(s)-ci.

Le choix de ces boucles à **inspecter annuellement**, une fois dans chaque sens idéalement, se fait en collaboration avec le personnel de la Province de Namur, l'objectif étant de couvrir la totalité des tronçons du réseau.

Nous travaillons avec une plateforme cartographique de gestion nommée **EasyGIS**. Cet outil informatique développé par une société hollandaise permet notamment de faciliter et automatiser la collaboration avec les bénévoles qui ont accès en temps réel aux données du balisage (photos du poteau et des balises, statut de maintenance, numéro d'identification).

### 4.1 Je propose ma candidature

Pour devenir bénévole, rien de plus simple.  
Rendez-vous sur la page internet prévue à cet effet.

**BÉNÉVOLE**  
**DÉNIVOLE**



**DEVENIR BÉNÉVOLE**  
sur notre site web : [www.velo.province.namur.be](http://www.velo.province.namur.be)

**BÉNE VÉLO**

Après avoir complété le formulaire, le bénévole est contacté par l'équipe de la Province de Namur pour identifier la ou les boucle(s) sur lesquelles il va veiller.

Pour nous permettre d'attribuer une ou plusieurs boucles au bénévole, on lui demande de nous **renseigner** la ou les **localité(s) souhaitée(s)**. Par défaut, et sauf indication contraire, nous attribuons à chaque bénévole deux périodes d'inspection, une par semestre, ce qui correspond donc à deux inspections annuelles par boucles, une fois dans chaque sens.

Ton aide bénévole étant très utile, nous ne manquerons pas de te récompenser pour te remercier par des petits cadeaux, des surprises...

Tu trouveras [ici un petit document explicatif de la mission du parrain](#).

Convaincu et motivé ? Remplis sans tarder le formulaire ci-dessous

**Nom \***

**E-mail \***

**Téléphone**

Vous souhaitez vous engager à vérifier les tracés sur la/les localité(s) suivantes: \*

**RGPD \***

Je consens à ce que la Province de Namur stocke mes données personnelles pour la gestion de ma candidature et pour la mise en relation avec moi si je suis accepté(e).  
 Je suis un humain  
 hCaptcha Confidentialité - Conditions

**ENVOYER**

**RGPD**

Nous respectons le règlement sur la protection des données personnelles, vos données ne seront en aucun cas communiquées à des tiers. Elles nous sont utiles pour pouvoir communiquer avec vous concernant le problème que vous nous signalez.

Après cette étape préalable, le bénévole recevra un mail avec un nom d'utilisateur (généralement son nom de famille) et devra choisir son mot de passe pour accéder à la plateforme cartographique EasyGIS.



## 4.2 Je découvre la plateforme EasyGIS

The screenshot shows the EasyGIS volunteer dashboard. On the left, a sidebar has 'Tours' selected. The main area displays a map titled 'Tours' with several orange and red clusters representing inspection routes. Below the map is a table with columns: ID, Nom de période, Date de début, Fin, Cluster, Groupe, Longueur (km), and Status. One row is visible: ID 80305, Nom de période '1er semestre', Date de début '2024-01-15', Fin '2024-06-30', Cluster 'Namur province', Groupe 'Nouveau', Longueur (km) '5,47', and Status 'Nouveau'. A green callout bubble labeled 'BOUTON "TOURS"' points to the 'Tours' button in the sidebar. Another green callout bubble labeled 'CARTE' points to the map. A third green callout bubble labeled 'LISTE' points to the table below the map.

Le réseau est subdivisé en "**clusters**" (= boucles fermées) qui, associées à une période d'inspection, forment des "**tours**". Ce jargon est spécifique à la plateforme EasyGIS.

Chaque bénévole se voit attribuer un ou plusieurs de ces tours. Pour rappel, il y a **deux périodes d'inspection** par an, une par semestre. Par défaut, chaque bénévole se verra donc attribuer deux tours, un par période d'inspection (= semestre).

Les informations relatives à ces tours sont accessibles en cliquant sur l'onglet "Tours" dans le volet de gauche. Sur cette page, le bénévole a un aperçu cartographique de ses clusters (boucles). En-dessous se trouve la liste des tours à inspecter. En cliquant sur un de ces tours, le bénévole accède alors aux détails de celui-ci.



## La page «tour d'inspection»

### L'ONGLET «TOUR»

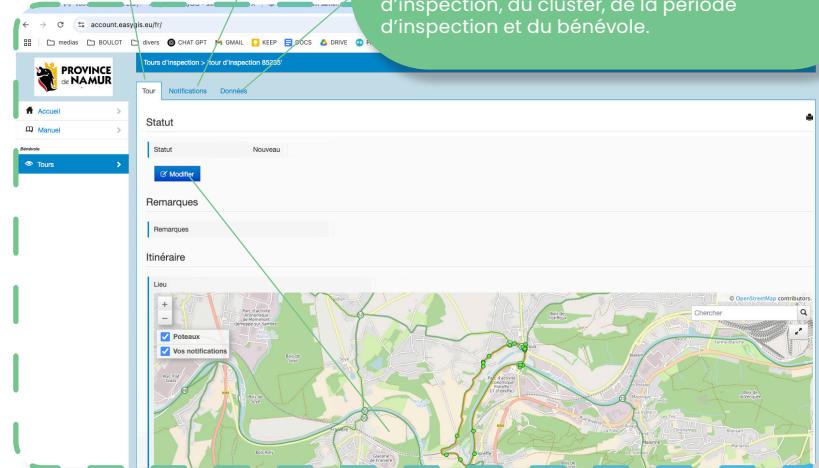
la page principale avec un aperçu du balisage existant et son statut en temps réel.

### L'ONGLET «NOTIFICATIONS»

Liste les différents signalements déjà envoyés par le bénévole.

### L'ONGLET «DONNÉES»

Récapitule les informations du tour d'inspection, du cluster, de la période d'inspection et du bénévole.



### LE BOUTON "MODIFIER" LE STATUT

Il permet de changer le statut de votre mission d'inspection :  
En cours / Terminée / Pas possible.

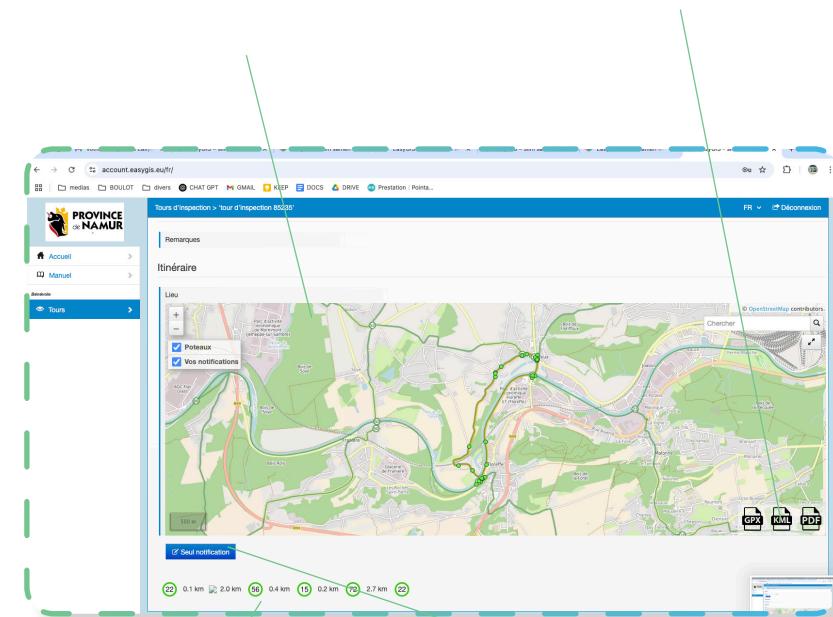
### LA CARTE

On y trouve la boucle concernée par le tour d'inspection, ainsi que des points relatifs au balisage.  
Les couleurs de ces points représentent l'état du balisage en temps réel

● en ordre / ● pas en ordre.

### LES OPTIONS D'EXPORT

Ils permettent d'exporter la carte en différents formats selon le besoin : GPX et KML pour importer sur les GPS ou logiciels de cartographie, et PDF pour faire une impression papier par la suite.



### LA SUITE DES POINTS-NŒUDS

### LE BOUTON «SEUL NOTIFICATION»

Il permet au bénévole d'enclencher une notification qui n'est pas liée à une balise (voie en mauvais état, problème sur l'itinéraire, ...).

## 4.3 Je prépare mon tour d'inspection

Ça y est, tout est en ordre. Il ne reste qu'à se mettre en selle et à inspecter mon tour ! Enfin presque, pour une inspection correcte, l'idéal est de préparer sa sortie de terrain. Nous conseillons aux bénévoles de se munir de l'équipement suivant.

### Le matériel de sécurité

Outre un casque pour votre sécurité, nous vous invitons à faire en sorte d'être visible à tout moment, en portant par exemple une veste fluo. Il ne faut pas oublier qu'un bénévole est amené à s'arrêter en bord de voirie, et s'expose donc au danger.

### L'étiquette de guidon

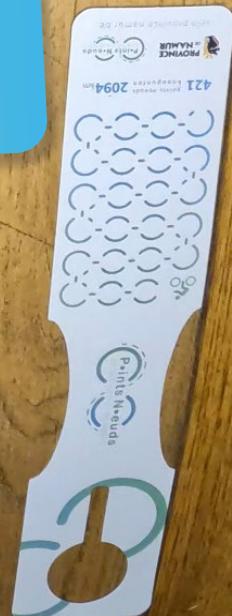
L'étiquette de guidon est un petit accessoire bien utile pour se rappeler la liste des numéros à suivre. Ces étiquettes sont disponibles gratuitement dans les maisons du tourisme et peuvent être demandées à notre équipe de la Province de Namur.

### Un smartphone

Ce dernier permet au bénévole de nous signaler un problème directement sur place. Il peut en outre servir de GPS. Mais surtout, il vous permettra de photographier le problème.

### Le bloc-notes

Un bloc-notes et un bic (ou un crayon) sont des indispensables pour décrire les problèmes constatés, et sera d'autant plus utile si le smartphone tombe en panne.

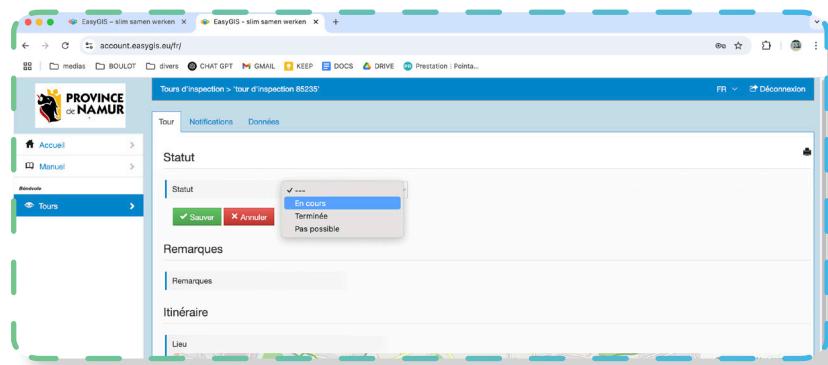


## 4.4 Je modifie le statut de l'inspection : "En cours"

Le (ou les) tour(s) que vous devez inspecter est (/sont) encodé(s) dans la plateforme EasyGIS.

Dès que vous en avez pris connaissance, nous vous invitons à modifier son statut en cliquant sur "Modifier" et en choisissant "En cours" dans la liste déroulante.

Vous êtes dès lors bien conscient de la tâche qui vous a été confiée et cela vous évitera des mails de relance vous rappelant de réaliser l'inspection.



## 4.5 Je commence l'inspection

Il y a autant de manières d'inspecter le réseau que de bénévoles, cependant voici l'approche qui nous semble la plus optimale.

Il faut commencer par choisir un point-noeud de départ qui sera également celui de la fin de l'inspection de la boucle. Attention, il faut être **attentif aux deux sens de circulation** de la boucle, l'idéal étant de la parcourir dans un sens, puis dans l'autre.

Ne roulez pas trop vite, restez en sécurité, prenez le temps de bien observer le balisage. Si vous ne connaissez pas bien l'itinéraire, n'hésitez pas à vous repérer avec l'application NodeMapp qui vous géolocalisera, mais essayez au maximum de vous en passer pour vérifier si le balisage est correctement implanté du point de vue de l'utilisateur du réseau.

Il existe quelques «classiques» lorsque l'on parcourt un réseau de ce type à la recherche d'éventuels problèmes à signaler. L'attention du bénévole sera surtout portée sur la **présence effective du balisage** et sur son **état**. Nous vous demandons également d'être attentif à la **numérotation** et à l'**orientation** des **flèches** pour s'assurer qu'il n'y a pas de doutes quant aux choix des voiries à emprunter aux différents carrefours.



## 4.6 Je signale les problèmes

Il y a 3 paramètres essentiels à nous communiquer dans un signalement de problème : la **localisation**, la **description** (ou l'explication) du problème et la ou les **photo(s) du problème**.



### ASTUCE : SIGNALLEMENT DE PROBLÈME EN TANT QU'UTILISATEUR

Si l'accès mobile est trop fastidieux via l'application EasyGIS, le bénévole peut utiliser la méthode générale qui consiste à scanner le QR-code présent sur la balise ou aller directement sur notre formulaire de remontée de problèmes. voir chapitre «3. Signaler un problème sur le réseau»



## Comment signaler un problème

Afin de nous communiquer les problèmes constatés, il suffit de se connecter sur la plateforme EasyGIS et de se rendre sur la page du tour d'inspection concerné. Le plus confortable est probablement de tout noter sur le terrain et d'utiliser un ordinateur pour transmettre les informations collectées en rentrant après l'inspection.

Néanmoins, il est tout à fait possible de procéder sur place avec son smartphone, connecté à la plateforme EasyGIS en tant que bénévole, ou en utilisant le formulaire de signalement de problème disponible pour tout un chacun.

### MÉTHODE 1 Avec le smartphone



### MÉTHODE 2 Avec l'ordinateur



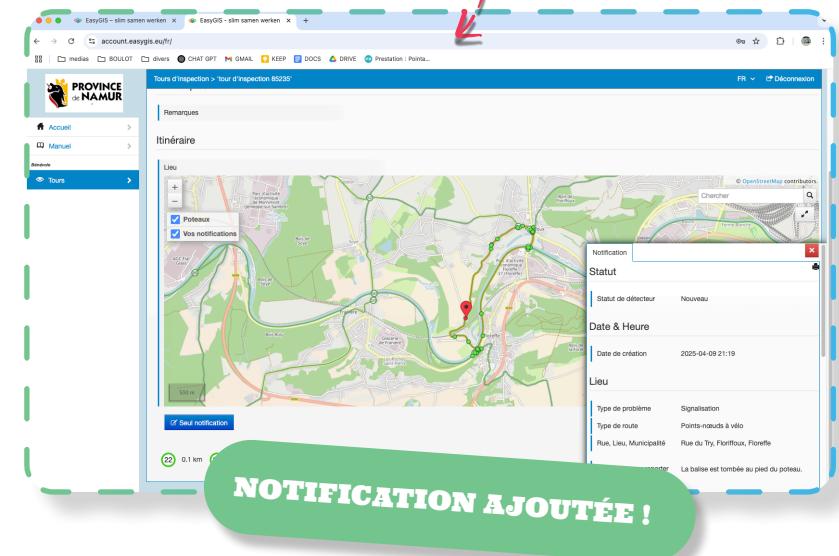
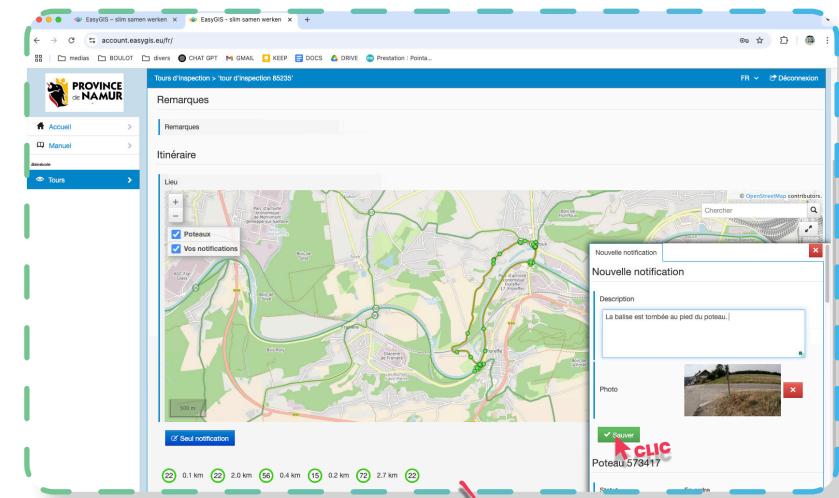
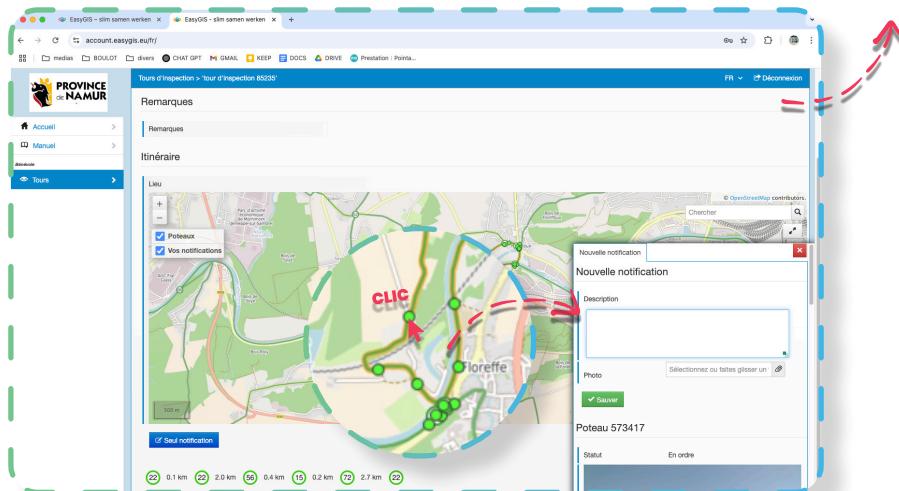
## Le problème concerne une balise ou un poteau

Chaque panneau (et le poteau sur lequel il se trouve) est représenté graphiquement sur la carte. Il suffit donc de repérer le point où se trouve le problème à nous signaler.

Si le point est déjà en rouge, inutile de nous le signaler, notre équipe est déjà occupée à résoudre le problème.

Si le point est en vert, cliquez sur celui-ci. Une fenêtre s'ouvre et vous permet de nous notifier le problème. Utilisez la zone de texte "Description" pour nous renseigner les informations collectées et joignez une photo. Attention à ne pas oublier de cliquer sur le bouton "Sauver".

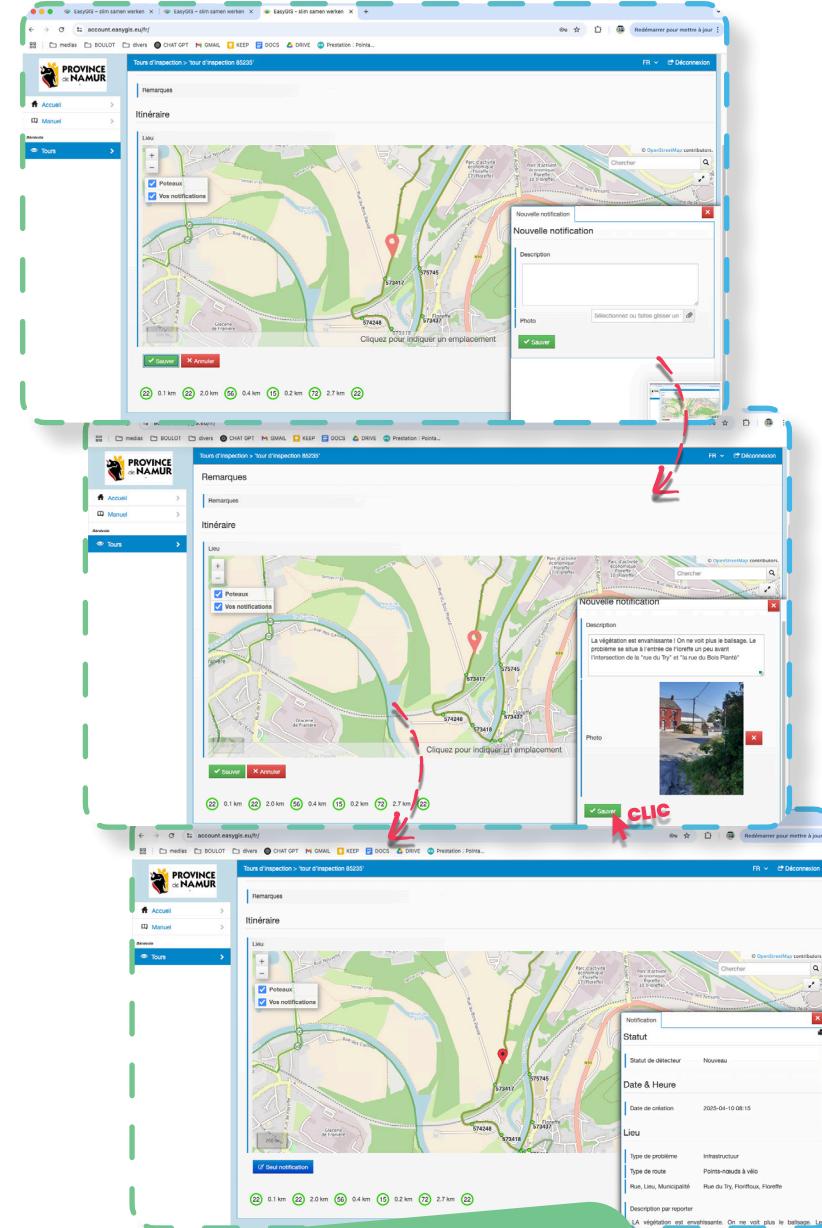
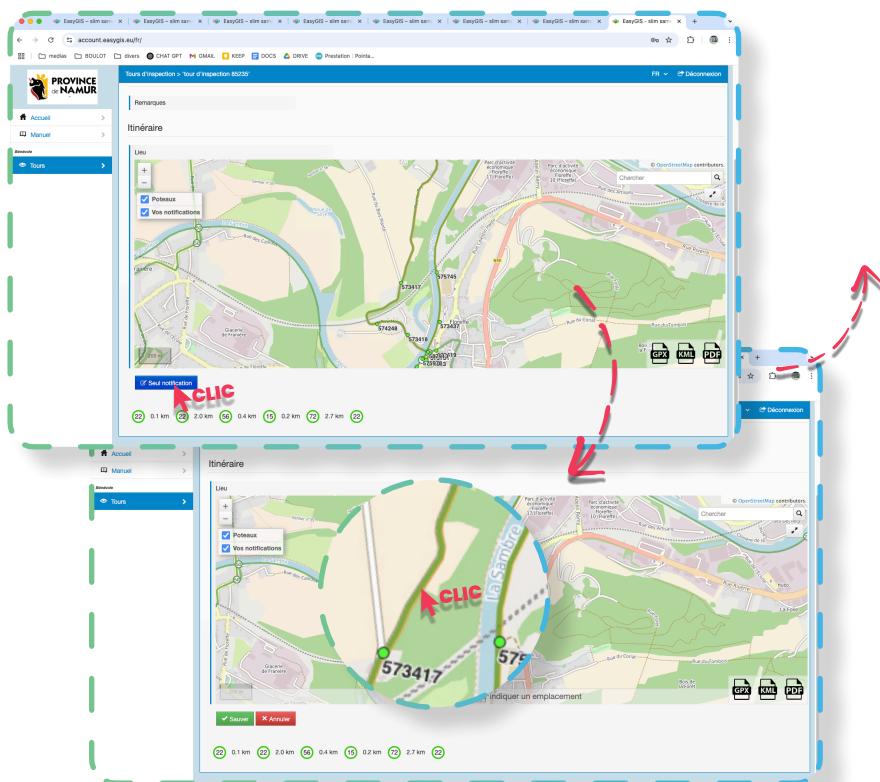
En-dessous de ce formulaire, se trouvent généralement les photos des poteaux et des balises implantées sur le terrain.



## Le problème ne concerne pas une balise ou un poteau

Le problème à signaler peut ne pas concerner le balisage : itinéraire inaccessible, voirie dégradée, présence excessive de boues, suggestion de revoir une liaison, etc. Il faut alors cliquer sur le bouton "Seul notification" et placer la punaise sur la carte puis cliquer sur "Sauver".

Une fenêtre s'ouvre et vous permet de nous notifier le problème. Utilisez la zone de texte "Description" pour nous renseigner les informations collectées et joignez une photo. Attention à ne pas oublier de cliquer sur le bouton "Sauver".



**NOTIFICATION AJOUTÉE !**

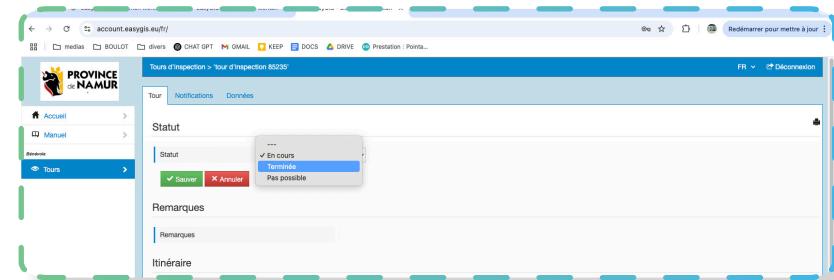
## J'accède aux signalements que j'ai transmis

En cliquant sur l'onglet «Notifications», vous avez accès à la liste de tous les signalements que vous nous avez transmis. Cet onglet sera particulièrement utile si vous avez des photos ou des informations complémentaires à nous transmettre sur une notification préalablement envoyée.

## 4.7 Je modifie le statut de l'inspection : "Terminée"

Une fois l'inspection terminée et après avoir renseigné tous les problèmes relevés sur le tour, n'oubliez pas de modifier le statut, cela nous informera que vous avez fini l'inspection du tour concerné. Nous en serons automatiquement informés.

Cette action est à réaliser pour l'ensemble des tours attribués et inspectés.



## 4.8 Assurance «responsabilité civile»

La province a souscrit, conformément à la **loi du 3 juillet 2025** relative aux droits des volontaires, une **assurance** couvrant votre **responsabilité civile** durant la mission qui vous est confiée par la Province, en votre qualité de bénévole.

La Province **décline toute responsabilité** pour les **accidents corporels** que vous subiriez personnellement, ainsi que pour les **dégâts matériels** causés à votre vélo ou autre matériel personnel, lors de votre mission.



Le réseau cyclable des points-noeuds a été installé par la Province de Namur en collaboration avec et pour différents partenaires dont les principaux sont les communes et les maisons du tourisme. Nous collaborons également avec d'autres partenaires (les 4 provinces voisines, le Commissariat Général au Tourisme et VisitWallonia, le Service Public de Wallonie, les syndicats d'initiatives et offices du tourisme, le Département Français des Ardennes, ...).

## 5.1 Qui sont les partenaires de la Province de Namur ?

### Administrations communales

Les 38 communes du territoire de la Province de Namur sont toutes partenaires de notre réseau des points-noeuds cyclables.

Leurs rôles dans la gestion du réseau points-noeuds sont les suivants :

- Assurer une **veille passive du réseau** et nous informer de tout problème relatif au balisage
- **Collaborer avec la Province de Namur** en ce qui concerne l'évolution du réseau (nouvelles liaisons à installer, liaisons à désaffecter, valider l'implantation des nouvelles balises à installer)
- **Gérer la végétation** susceptible de masquer le balisage
- Gérer les voiries balisées
- Assurer la **promotion du réseau** (généralement, les communes se reposent sur un office du tourisme communal ou un syndicat d'initiative)

Chaque commune dispose d'un accès à notre plateforme cartographique. Cet outil leur offre une vue d'ensemble du réseau ainsi qu'un suivi en temps réel des données liées au balisage.

Cet accès favorise également une communication plus efficace entre notre équipe et les communes pour organiser et coordonner les interventions qui relèvent de leur responsabilité dans le cadre de la convention. A ce titre, nous comptons sur leur collaboration active, notamment pour **redresser ou remplacer les fûts endommagés** portant les balises. Dans la majorité des cas, ces fûts supportent aussi de la signalétique communale.

## Maison du Tourisme

Les 6 Maisons du Tourisme en Province de Namur sont toutes partenaires. Leurs rôles concernant le réseau points-noeuds sont les suivants :

- Assurer la **promotion** des points-noeuds
- Nous aider à **motiver** et à **activer** les **bénévoles**
- Assurer une **veille passive** du réseau et nous informer de tout problème relatif au balisage
- **Collaborer** avec la Province de Namur en ce qui concerne l'évolution du réseau (nouvelles liaisons à installer, liaisons à désaffecter)

## Autres partenaires

Le **Service Public de Wallonie** est également un partenaire indirect du réseau. En effet, en tant que gestionnaire public de voiries, nous sommes amenés à collaborer avec l'autorité régionale pour solliciter leur accord pour la pose de balisage sur les tronçons situés sur route régionales, sur les RAVeL et sur les chemins de halage le long des voies navigables.

Nous communiquons également avec l'autorité régionale pour leur renseigner les problèmes de sécurité ou d'état des voiries, même si le réseau a été implanté de manière à éviter au maximum les grands axes routiers. Il est cependant impossible de ne pas traverser ceux-ci.

Notre réseau est interconnecté avec les réseaux des 4 autres **provinces** de Wallonie, à savoir les Provinces du **Brabant Wallon**, du **Hainaut**, de **Liège** et du **Luxembourg**.

Nous collaborons régulièrement avec nos homologues des autres provinces pour assurer des connexions continues et cohérentes au-delà des frontières administratives mais aussi pour transférer les signalements concernant un territoire voisin. De plus, les équipes des 5 Provinces de Wallonie collaborent régulièrement et activement afin de tendre à homogénéiser nos méthodes de fonctionnement et de gestion.

Enfin, notre réseau comptera bientôt un partenaire supplémentaire puisque le **département** Français **des Ardennes** est en train de développer les points-noeuds sur son territoire avec l'appui de notre équipe namuroise notamment.

## 5.2 Je veille sur le réseau et signale les problèmes

Tous nos partenaires sont amenés à constater des problèmes, et donc à nous les signaler. Rendez-vous sur le formulaire de remontée de problème de notre site et, pour le détail, sur le chapitre 3 de ce document : «[Signaler un problème sur le réseau](#)»



### SIGNALLEMENT DE PROBLÈMES

sur notre site web : [www.velo.province.namur.be](http://www.velo.province.namur.be)

## 5.3 Je collabore grâce à la plateforme EasyGIS

### Je demande mon inscription à EasyGIS

Pour obtenir un accès à notre plateforme EasyGIS, il suffit de nous envoyer un mail en précisant la liste des personnes de votre organisation qui doivent obtenir un accès.

En tant que partenaire communal, il est important de nous signaler qui sera la personne principale qui recevra les mails de notifications des problèmes à résoudre.

Le partenaire recevra un mail avec un nom d'utilisateur (généralement son nom de famille) et devra choisir son mot de passe pour accéder à la plateforme cartographique EasyGIS.

**NOREPLY@EASYGIS.EU**  
Attention, selon le système de messagerie du bénévole, il se peut que le mail se perde dans les SPAM

Votre inscription à EasyGIS Boîte de réception x

EasyGIS <noreply@easygis.eu> à moi Traduire en français

Chère Madame, Cher Monsieur Pwouineud,  
Nous vous remercions pour votre inscription à EasyGIS. Votre nom d'utilisateur est le suivant:  
**marcel**

Via le lien suivant, vous pouvez générer le mot de passe de votre choix.  
[Choisir le mot de passe](#)

Sincères salutations,  
EasyGIS  
\*\*\* Ceci est un email généré automatiquement. Vous ne pouvez pas y répondre.

Répondre Transférer

**NOM D'UTILISATEUR**  
C'est à cet endroit que le bénévole découvre son nom d'utilisateur qui lui servira dans EasyGIS

**CHOISIR LE MOT DE PASSE**  
Le bénévole doit cliquer sur ce bouton pour paramétriser son mot de passe.

Nouveau mot de passe

Nouveau mot de passe: Nouveau mot de passe

Répéter le mot de passe: Répéter le mot de passe

Sauver Annuler

L'inscription à notre plateforme EasyGIS donne accès aux modules suivants.

## Le module «Carte»

En tant que partenaire, vous aurez accès en lecture à l'ensemble des données du balisage en temps réel, y compris leur statut de maintenance

The image displays two side-by-side screenshots of the EasyGIS map interface. Both screens show a detailed map of a region with a network of roads and green areas. On the left screen, a legend on the left side shows various categories like 'TRES', 'Statut de validation', 'Statut', and 'Travaux effectués'. A red arrow points to a green dot under 'Statut' labeled 'en ordre'. Another red arrow points to a red dot under 'Statut' labeled 'pas en ordre'. On the right screen, a similar legend is shown with a red arrow pointing to a green dot labeled 'en ordre' and another red arrow pointing to a red dot labeled 'pas en ordre'.

en ordre / pas en ordre.

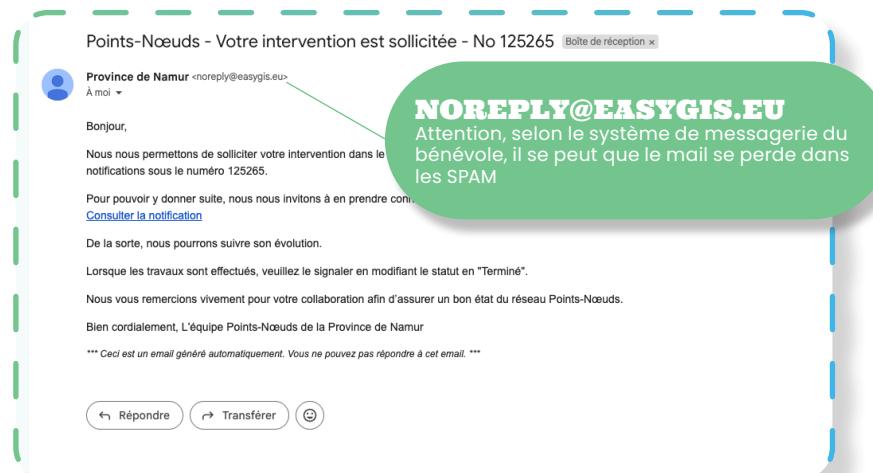
## Le module «Notifications»

En tant que partenaire, vous aurez accès à tous les signalements existants sur votre territoire qui nécessitent une intervention de la commune. Les signalements ne nécessitant pas une intervention de la commune ne sont pas visibles pour les partenaires. Ils sont cependant accessibles depuis le module carte en appliquant le filtre "Statut".

The image shows three screenshots of the EasyGIS Notifications module. The top screenshot is a list view titled 'Notifications > Actif' with several entries. One entry is highlighted with a red box and a red arrow pointing to it. The middle screenshot is a detailed view of a specific notification, showing its status as 'En cours', date of creation, location, and a map with a red marker. The bottom screenshot is another detailed view of a notification, also showing its status as 'En cours', date of creation, location, and a map with a red marker.

## Je gère les interventions qui me sont notifiées

Chaque problème nécessitant l'intervention de l'administration communale vous sera notifié par mail, avec un lien permettant d'accéder directement à la page de gestion du problème.



Vous pouvez également accéder à tous les problèmes nécessitant une intervention communale à partir du module notification, sous forme de liste ou sous forme de carte.

Après avoir cliqué sur une notification, vous aurez accès aux paramètres essentiels : la **localisation** sur carte, la **description** et la ou les **photo(s) du problème**.

En-dessous se trouve une boîte de dialogue nous permettant de communiquer. Chaque nouveau message fera l'objet d'un mail de notification. Chaque partenaire a ainsi la possibilité d'échanger très facilement avec notre équipe pour obtenir un complément d'informations, ou pour nous informer que votre intervention est terminée. Dans la mesure du possible, nous vous demandons de nous transmettre une photo de votre intervention.

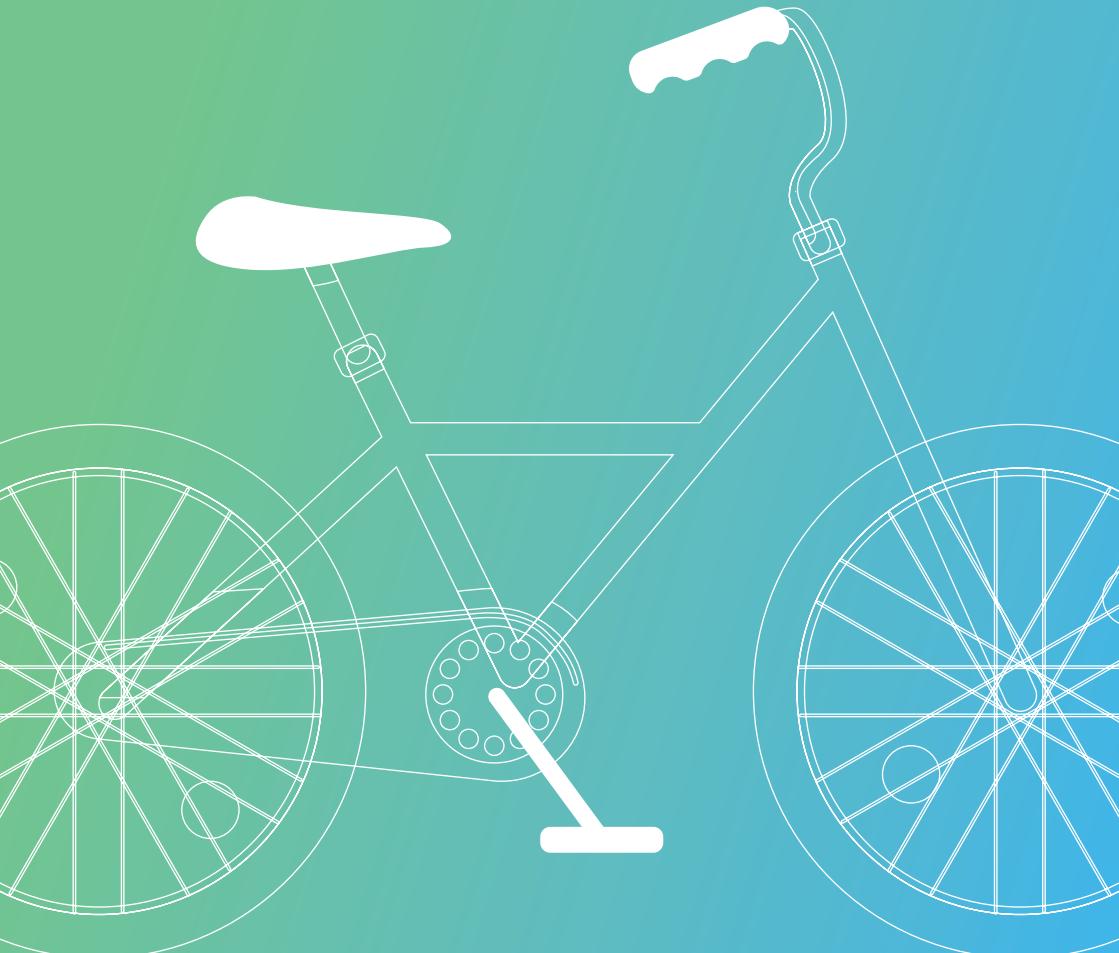
**LISTE DES INTERVENTIONS**

**LOCALISATION**

**DESCRIPTION ET DONNÉES**

**BOITE DE DIALOGUE**

The screenshot shows a web interface for managing notifications. At the top, there's a navigation bar with links like Accueil, Carte, Notifications, etc. Below it, a sidebar has 'Notifications' selected. The main area displays a list of notifications, with one specific one highlighted. A large green callout labeled 'LISTE DES INTERVENTIONS' points to this list. Another green callout labeled 'LOCALISATION' points to a map showing the location of the intervention. A third green callout labeled 'DESCRIPTION ET DONNÉES' points to a detailed view of the intervention's description and data, which includes a photo of a bicycle sign. A fourth green callout labeled 'BOITE DE DIALOGUE' points to a modal window where a message is being typed.



## 6. CONTACTER L'ÉQUIPE GESTIONNAIRE DU RÉSEAU



PROVINCE  
DE NAMUR



Service Technique du Territoire et de la Transition (ST<sup>3</sup>P)

Pôle Projets & Infrastructures

Rue Henri Blès 190 C, 5000, Namur

[voiries@province.namur.be](mailto:voiries@province.namur.be)

[velo.province.namur.be](mailto:velo.province.namur.be)



**SIGNEALEMENT DE PROBLÈMES**

sur notre site web : [www.velo.province.namur.be](http://www.velo.province.namur.be)



**DEVENIR BÉNÉVOLE**

sur notre site web : [www.velo.province.namur.be](http://www.velo.province.namur.be)



**NOTRE PLANIFICATEUR**

sur notre site web : [www.velo.province.namur.be](http://www.velo.province.namur.be)



**2100KM  
D'AVENTURES À DESSINER**



**MES SORTIES VÉLO**  
je les planifie via le réseau



**2.100 KM BALISÉS  
450 POINTS-NŒUDS**

Le planificateur  
est par ici



<https://velo.province.namur.be>

Une initiative de la Province de Namur  
avec le soutien du Commissariat général au Tourisme

*Le vrai luxe, c'est de  
pouvoir se perdre  
sans jamais se tromper  
de chemin*



PROVINCE  
DE NAMUR

## Maison administrative Provinciale

Rue Henri Bles 190 C  
B-5000 Namur  
Tél: +32 81 776 700

[info@province.namur.be](mailto:info@province.namur.be)  
[www.province.namur.be](http://www.province.namur.be)